

# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

## DeLaval Gearbox oil 80W-90

### EU2249

Conformément à la directive CE n °. 1907/2006 (n ° 830/2015)

Date de préparation 01-août-2014

Date de révision :  
08-juin-2020

Numéro de révision: 1.0

## 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

### 1.1. Identificateur de produit

**Nom du produit** DeLaval Gearbox oil 80W-90

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisation recommandée** Lubrifiant

**Utilisations déconseillées** Réservé aux utilisateurs professionnels.

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Contacter le fabricant

DeLaval N.V.  
Industriepark-Drongen 10  
9031 Gent  
Belgium  
Tel. +32 9 280 91 21  
Email MSDS.EU@delaval.com

#### Fournisseur

France: DeLaval  
Omega Parc Bat. 5  
3 Bd Jean Moulin - CS40504  
78997 Elancourt  
France  
Tel: (1) 3081 8002

Belgique/Luxembourg:  
DeLaval N.V.  
Industriepark-Drongen 10  
9031 Gent  
Belgium  
Tel. +32 9 280 91 21

Suisse: DeLaval AG  
Munchrutistrasse 2  
6210 Sursee  
Switzerland  
Tel (41) 926 6611

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

#### Numéro d'appel d'urgence

France:  
(33) 1 4005 4848

Belgique:  
Antipoison Center - Tel - +32 (0) 70 245 245

Luxembourg:  
+352 8002 5500

Suisse:  
(41) 44 251 51 51 (short number 145)

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Pour le texte complet des phrases H mentionnées dans cet article, se référer à la section 16

Non dangereux.

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Étiquetage conformément le règlement (CE) n° 1272/2008

Non dangereux

#### Mentions de danger spécifiques de l'UE

EUH210 - Fiche de données de sécurité disponible sur demande  
 EUH208 - Contient Reaction products of bis(4-methylpentan-2-yl)dithiophosphoric acid with phosphorus oxide, propylene oxide and amines, C12-14-alkyl (branched) Reaction product of 1,3,4-thiadiazolidine-2,5-dithione, formaldehyde and phenol,heptyl derivs . Peut produire une réaction allergique

#### Conseils de prudence

P102 - Tenir hors de portée des enfants

### 2.3. Autres dangers

## 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### 3.1. Substances

Sans objet

### 3.2. Mélange

Nature chimique de la préparation.

Nom chimique	N° CE	Numéro CAS	% massique	Classification CLP	Numéro d'enregistrement REACH
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités	265-157-1	64742-54-7	50 - 75	-	01-2119484627-25
Huiles résiduelles (pétrole), hydrotraités	265-160-8	64742-57-0	25 - 50	-	01-2119489287-22
Reaction products of bis(4-methylpentan-2-yl)dithio phosphoric acid with phosphorus oxide, propylene oxide and amines, C12-14-alkyl (branched)	931-384-6	NS	< 2,5	Acute tox. 4 (H302) Eye dam. 1 (H318) Skin Sens. 1 (H317) Aquatic Chronic 2 (H411)	01-2119493620-38
Reaction product of 1,3,4-thiadiazolidine-2,5-dithione, formaldehyde and phenol, heptyl derivs.	939-460-0	NA	<= 0.3	Skin Irrit. 2 (H315) Eye Dam. 1 (H318) Skin Sens. 1B (H317) Aquatic Chronic 3 (H412)	01-2119971727-23

Pour le texte complet des phrases H mentionnées dans cet article, se référer à la section 16

#### Notes

Contient Huile minérale < 3% DMSO extract (IP 346)

## 4. PREMIERS SECOURS

### 4.1. Description des premiers secours.

#### Contact oculaire

En cas de contact oculaire, retirer les lentilles de contact et rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

#### Contact avec la peau

Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements

	contaminés et les chaussures. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin en cas de symptômes. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
<b>Ingestion</b>	Se rincer la bouche à l'eau. Amener la personne à l'air libre. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Ne pas faire vomir sans avis médical. En cas de vomissements, placer la personne en position latérale de sécurité, allongée sur le côté. Consulter un médecin en cas de symptômes.
<b>Inhalation</b>	Amener la victime à l'air libre. En l'absence de respiration, pratiquer la respiration artificielle. En cas de difficultés respiratoires, administrer de l'oxygène. Consulter immédiatement un médecin en cas de symptômes.
<b>Protection pour les secouristes</b>	Appliquer des mesures seulement, si celles-ci ne représentent pas de risques personnels. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<b>Effets aigus</b>	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Peut causer une sécheresse et une irritation de la peau. Peut causer une irritation des yeux.
<b>Effets retardés</b>	Aucun(e) connu(e).
<b>Effets d'une surexposition</b>	Rougeur. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Un contact prolongé avec la peau peut provoquer une irritation cutanée.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

<b>Notes au médecin</b>	Les symptômes peuvent se manifester à retardement.
-------------------------	--

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

#### 5.1. Moyens d'extinction

<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	Agent chimique sec, Dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> ), Mousse résistant à l'alcool, brouillard d'eau
<b>Moyens d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité</b>	Jet d'eau.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

<b>Dangers spécifiques dus au produit chimique</b>	L'échauffement des récipients peut provoquer une élévation de la pression avec risque d'éclatement. En cas d'incendie, les substances suivantes peuvent être dégagées. Dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> ). Monoxyde de carbone. Oxydes de soufre.
--	--

#### 5.3. Conseils aux pompiers

<b>Équipements de protection et précautions pour les pompiers</b>	Évacuer le personnel vers des zones sûres. Appliquer des mesures seulement, si celles-ci ne représentent pas de risques personnels. Utiliser un équipement de protection individuelle. (EN 469). Porter un appareil respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, le cas échéant.
---	--

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

<b>Précautions individuelles</b>	Appliquer des mesures seulement, si celles-ci ne représentent pas de risques personnels. Évacuer le personnel vers des zones sûres. Ne pas respirer les vapeurs. Mettre en place une ventilation adaptée. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Utiliser un équipement de protection individuelle.
<b>Autres informations</b>	Voir Section 12 pour plus d'informations

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la dispersion des matériaux déversés dans les cours d'eau, les drains et les égouts. Avertir les autorités locales s'il est impossible de confiner des déversements significatifs.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Boucher les fuites si cela ne présente pas de danger. Balayer et évacuer à la pelle dans des récipients adaptés à l'élimination. Absorber avec une matière absorbante inerte (par exemple sable, gel de silice, agent liant acide, agent liant universel, sciure de

bois). Empêcher le produit de pénétrer les égouts.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir Section 12 pour plus d'informations  
Équipement de protection individuel, voir section 8  
SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Manipulation

Porter un équipement de protection individuel. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. En cas de contact répété ou prolongé, peut provoquer des réactions allergiques chez les personnes sensibles. Ne pas ingérer. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Store in a tightly closed container. S'assurer que les rince-œil et les douches de sécurité sont proches du poste de travail.

#### Remarques générales en matière d'hygiène

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit. Conserver séparément les vêtements de travail. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Stockage

Conserver conformément aux réglementations locales. Conserver dans le conteneur d'origine. Conserver au sec, dans un endroit frais et bien ventilé. Tenir éloigné des denrées alimentaires, boissons et aliments pour animaux. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Stocker uniquement en position verticale. Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés. Éviter le rejet dans l'environnement.

#### Classe de stockage (Allemagne)

10 - 13

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

#### Scénario d'exposition

Sans objet

#### Autres recommandations

Sans objet

## 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8.1. Paramètres de contrôle

Nom chimique	Suède	Bulgary	Estonie	Hongrie	Croatie
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités 64742-54-7	TWA: 1mg/m <sup>3</sup> (8H) STEL: 3mg/m <sup>3</sup> (15 min) (mist & fume)				
Huiles résiduelles (pétrole), hydrotraités 64742-57-0	TWA: 1mg/m <sup>3</sup> (8H) STEL: 3mg/m <sup>3</sup> (15 min) (mist & fume)				

#### Niveau dérivé sans effet (DNEL)

Aucune information disponible

#### Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Aucune information disponible

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Contrôles techniques

Utiliser uniquement avec une ventilation adéquate pour maintenir les expositions en dessous des limites d'exposition recommandées.

#### Équipement de protection individuelle

##### Protection des yeux

S'il y a un risque d'éclaboussures, porter: lunettes de sécurité avec protections latérales.

##### Protection de la peau

Porter des gants/des vêtements de protection.

##### Protection des mains

Gants de protection, (EN 374), Caoutchouc nitrile, Délai de rupture, Épaisseur des gants, < 1H - 0.17 mm

##### Protection respiratoire

En cas de concentrations supérieures aux limites d'exposition, les travailleurs doivent utiliser les respirateurs homologués

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

correspondants. Type A1 (boiling point > 65°C) - hot material A1P2.  
Éviter le rejet dans l'environnement.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Aspect	Transparent, Jaune clair
Odeur	Caractéristique
Seuil olfactif	Aucune information disponible
<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>
pH	Aucune donnée disponible
Point/intervalle de fusion	< -34 °C
Point/intervalle d'ébullition	> 300 °C
Point d'éclair	> 182 °C [ASTM D92] (open cup)
Pression de vapeur	<0.01 kPa (20 °C)
Densité relative	0.898
Hydrosolubilité	Insoluble dans l'eau
Solubilité dans d'autres solvants	Aucune donnée disponible
Coefficient de partage : n-octanol/eau	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammabilité	> 300 °C
Température de décomposition	> 300°C
Viscosité	139.5 cSt (40°C); 14.4 cSt (100°C)
Propriétés explosives	Sans objet
Propriétés comburantes	Sans objet

### 9.2. Autres informations

Densité 0.903 g/cm<sup>3</sup> (15°C)

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### 10.1. Réactivité

Aucune donnée disponible.

### 10.2. Stabilité chimique

Stabilité Stable dans les conditions normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses aucun dans les conditions normales d'utilisation.

### 10.4. Conditions à éviter

Tenir hors de portée des enfants.

### 10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Agents comburants forts

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

aucun dans les conditions normales d'utilisation.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	
Inhalation	Aucune information disponible.
Contact oculaire	Aucune information disponible.
Contact avec la peau	Aucune information disponible.

**Ingestion** Aucune information disponible.

Nom chimique	DL50 orale	DL50 cutanée	CL50 par inhalation
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités	> 15 g/kg ( Rat )	> 5000 mg/kg ( Rabbit )	

**Irritation** Aucune information disponible.  
**Corrosivité** Aucune information disponible.  
**Sensibilisation** Peut provoquer une allergie cutanée. Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles.  
**Effets mutagènes** Ne contient pas de composé listé comme mutagène.  
**Effets cancérrogènes** Aucun(e) connu(e).  
**Effets sur la reproduction** Aucun(e) connu(e).  
**Effets sur le développement** Aucun(e) connu(e).  
**STOT - exposition unique** Aucune information disponible  
**STOT - exposition répétée** Aucune information disponible  
**Danger par aspiration** Aucune information disponible

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### 12.1. Toxicité

#### Effets d'écotoxicité

Ne contient pas de substances connues pour être dangereuses pour l'environnement ou non-dégradables dans des stations de traitement d'eaux usées.

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Microtox	Daphnie
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités		5000: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50		1000: 48 h Daphnia magna mg/L EC50

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible

### 12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

### 12.6. Autres effets néfastes

Aucun(e) connu(e).

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Déchets de résidus / produits non utilisés** Éliminer conformément aux réglementations locales

**Emballages contaminés** Éliminer conformément aux réglementations locales.

**No de déchet suivant le CED** 13 02 05\* mineral-based non-chlorinated engine, gear and lubricating oils

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### IMDG/IMO

14.1 N° ONU	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition	Non réglementé
14.3 Classe de danger	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Danger pour l'environnement	Aucun(e)
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL et au recueil IBC	Aucune information disponible

**ADR/RID**

14.1 N° ONU	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition	Non réglementé
14.3 Classe de danger	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Danger pour l'environnement	Aucun(e)
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL et au recueil IBC	Aucune information disponible

**IATA/CAO**

14.1 N° ONU	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition	Non réglementé
14.3 Classe de danger	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Danger pour l'environnement	Aucun(e)
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL et au recueil IBC	Aucune information disponible

## 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

**Classification allemande WGK**      Classe dangereuse pour l'environnement aquatique = 2

Inventaires internationaux

**EINECS/ELINCS**      All components are listed or exempted

Légende

**EINECS/ELINCS** - European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances/EU List of Notified Chemical Substances

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible

## 16. AUTRES INFORMATIONS

### **Texte intégral des mentions H citées dans les sections 2 et 3**

H302 - Nocif en cas d'ingestion

H315 - Provoque une irritation cutanée

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H318 - Provoque de graves lésions des yeux

H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

### **Key or legend to abbreviations and acronyms**

Abbreviations for LV

**Principales références de la littérature et sources de données**

[www.ChemADVISOR.com/](http://www.ChemADVISOR.com/)

<b>Date de préparation</b>	01-août-2014
<b>Date de révision :</b>	08-juin-2020
<b>Numéro de révision:</b>	1.0
<b>Remarque sur la révision:</b>	
<b>Motif de la révision</b>	Update Section: 2, 3, 11, 16

**Avis de non-responsabilité**

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte

Fin de la Fiche de données de sécurité